

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2020

Il y a 23 membres présents ou représentés.

1. Introduction par le Président, François Florkin

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et présente l'agenda de cette assemblée générale. Il demande une minute de silence pour les membres de la Maison des Ailes qui sont décédés durant l'année 2019. Il signale également le décès récent de notre membre Ronald Cazaerck.

2. Approbation du Procès-verbal de l'A.G. du 13 mars 2019

Le Président déclare qu'il n'a pas reçu de commentaires concernant le rapport de l'AG du 13 mars 2019 et demande si quelqu'un a encore des remarques à formuler. La réponse étant négative, le texte de ce rapport est approuvé.

3. Rapport d'activités 2019

Le Secrétaire général Nicolas Minguet donne lecture du rapport d'activités 2019 :

- Membres décédés : 7 membres sont décédés en 2019 : José de Smet, François Esch, Léon Haderman, Léo Lambermont, José Michel, Fons Smits.
- Situation des membres : 29 nouveaux membres ont rejoint nos rangs en 2019. 2 membres ont donné leur démission et 37 membres ont été retirés par défaut de paiement de leur cotisation. Au 31 décembre 2019, 252 membres avaient payé leur cotisation, dont 145 Vieilles Tiges.
- Situation Associations /clubs : Au 31 décembre 2018, 31 associations/clubs avaient leur siège social à la Maison des Ailes.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois dans le courant de l'année.
- Les événements marquants de l'année ont été :
 - Drink de nouvel-an avec les VTB
 - Dépôt d'une gerbe au Remembrance Day et à la pelouse d'honneur.
 - Sponsoring de « l'Aviation Night ».
 - Remise du Prix Marie Monseur-Fontaine au Cdt aviateur Gunther Vandeputte
- Revue Périodique : En 2019, nous avons publié deux encarts dans le magazine des VTB.
- Travaux et achats effectués :
 - Fin de rénovation du palier 6^{ème} étage et du bureau en façade avant droite du 6^{ème} étage
 - Rafraichissement de la salle de réunion au 2^{ème} étage
- Travaux et achats prévus en 2020 :
 - Rénovation du système de prévention incendie pour tout l'immeuble. (prévu en 2019 et non exécuté)
- Gérance restaurant et salles.
 - Rappel de la situation
 - Fin de la convention d'exploitation avec Mr Hieu Nguyen :

Mr Nguyen a pris ses fonctions en 2000 et est arrivé en fin de deuxième période de la convention (2 X 9 ans) au 31 août 2018.

Les locaux n'ont pas été entretenus comme il se devrait (en bon père de famille) et certains sont dans un mauvais état et l'hygiène laisse à désirer. Le Conseil d'administration décide de ne pas reconduire le contrat.

Mr Nguyen marque son accord, mais demande de pouvoir partir en décembre 2018, ce qui lui est accordé.

- Une nouvelle convention d'exploitation est alors rédigée. Elle prévoit un loyer de minimum 2500€ par mois. Elle a été visée par un cabinet d'avocats spécialisés et prévoit toutes les mesures en cas de mauvaise gestion. Elle assure également un traitement privilégié de nos membres et associations.
- Un appel est lancé via de multiples médias pour trouver un nouveau gérant. Après screening, des 23 candidats (dont Mr Nguyen) le CA en choisit un qui aurait du commencer en Janvier 2019.

Évolution depuis l'AG de 2019

- En juin 2018, le conseiller de Mr Nguyen nous fait savoir qu'il estime que la convention avec Mr Nguyen n'est pas légale et qu'il s'agit d'un bail commercial, malgré le fait que la convention contient le texte : « Les parties prenantes conviennent que la présente convention ne peut, d'aucune façon, être considérée comme un bail commercial. »

Cet avocat décide que Mr Nguyen restera en place. Le CA saisit alors le tribunal de l'entreprise.

- En juin 2019, après 10 mois d'échanges d'arguments entre les parties, le tribunal décide de traiter l'affaire le 20 juin 2020.

- Modification des statuts

- Suite à la loi introduisant le « code des sociétés et des associations », les statuts des A.S.B.L. existantes doivent être modifiés avant le 01 janvier 2024.

Le processus de modification est entamé pour les statuts de la Maison des Ailes et la modification pourrait être proposée à l'AG de 2021.

4. Rapport du Trésorier

Le Trésorier Luc Defrancq présente les comptes de l'année 2019.

- Situation de Caisse au 01 janvier 2019 : 59.377,39€
- Recettes 2019 : 142.356,68€
- Dépenses 2019 : 112.711,42€
 - dont :
 - 19.377,17€ en entretien infrastructure
 - 18.863,90€ en rénovation infrastructure
 - 38.743,271€ en taxes, précompte et contributions
- Situation de Caisse au 31 décembre 2019 : 89.022,65€
soit un résultat financier positif de 29.645,26€ pour 2019.
- Budget 2020 :
 - Recettes 144.000€
 - Dépenses récurrentes 98.200€
 - Programmes :
 - Prévention incendie 20.000€
 - Résultat financier estimé +25.800€
- Il faut également tenir compte de la valeur du bâtiment au 31/12/ 2019 :
 - 1.033.679,41€ en valeur vénale (déclaration de la taxe sur les ASBL).
 - Assuré pour 2.973.747€ (+ 93.262€ de contenu).

Le Président félicite le secrétaire général et le trésorier pour leur présentation très claire.

5. Rapport des Contrôleurs aux Comptes

Mme Marie-Christine Lybaert donne lecture du rapport des contrôleurs aux comptes. Ils ont pu constater avec satisfaction que la tenue des comptes 2019 s'est faite avec le plus grand soin, ce qui permet de présenter les comptes annuels bien structurés et de donner une image fidèle du résultat et de la situation financière de l'association pour 2019.

Les contrôleurs proposent donc à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice 2019 qui sont présentés par le Conseil d'Administration.

6. L'Assemblée Générale approuve les comptes 2019 et le budget proposé pour 2020. Elle donne décharge aux contrôleurs aux comptes et aux administrateurs pour la gestion de l'année 2019.

7. Désignation d'un contrôleur aux comptes

~~Le Président annonce que Mr Xavier Janssens et Mme Marie-Christine Lybaert ne seront plus disponibles pour l'année prochaine pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes.~~

~~Le président tient particulièrement à remercier de tout cœur, au nom du Conseil d'Administration, Mme Marie-Christine Lybaert et Mr Xavier Janssens pour leur engagement compétent en tant que contrôleurs aux comptes de notre association~~

~~Il propose Mr Jan Demeyere comme contrôleur aux comptes pour 2020.~~

~~L'assemblée générale accepte à l'unanimité.~~

Suite à une remarque formulée lors de l'AG du 26 juin 2021, le texte ci-dessus a été modifié comme suit :

Le Président annonce que Mr Xavier Janssens ne sera plus disponible pour l'année prochaine pour assurer la fonction de contrôleur aux comptes.

Le président tient particulièrement à le remercier de tout cœur, au nom du Conseil d'Administration, pour son engagement compétent en tant que contrôleur aux comptes de notre association

Il propose Mr Jan Demeyere et Mme Marie-Christine Lybaert comme contrôleurs aux comptes pour 2020.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité

8. Élection d'administrateurs

Les administrateurs suivants sont en fin de mandat et rééligibles : François Florkin, Claude Buisseret, Patrick Janssens de Varebeke, Francis Van Den Bossche, Jack Waldeyer et Michel Top.

L'assemblée générale vote leur réélection unanimement. Ces réélections seront publiées aux annexes du moniteur Belge.

Par conséquent les membres actuels du Conseil d'administration restent en place pour un an.

9. Le président clôture l'Assemblée générale en remerciant les administrateurs pour le travail fourni tout au long de 2019 au profit de La Maison des Ailes et invite tous les participants au verre de l'amitié.



François Florkin
Président



Nicolas Minguet

Secrétaire général